



GAL Pays des tiges et chavées – Programmation 2014-2020

Projet « Action sociale »

Profil de fonction et description du projet

Contenu de la fonction

En travaillant au GAL, vous faites partie d'une équipe pluridisciplinaire travaillant sur des projets de développement durable sur les communes d'Assesse, Gesves et Ohey. Vous travaillez essentiellement sur un projet, décrit ci-après, et contribuez parallèlement aux différents projets menés par l'équipe, sous la supervision du coordinateur.

Dans le cadre du projet « Action sociale / Prévention de l'exclusion sociale », votre objectif est de professionnaliser plus encore l'action des travailleurs sociaux afin de leur permettre de répondre à des besoins de la population actuellement non rencontrés en matière d'information et d'accompagnement face à des situations problématiques d'isolement, de perte de repères familiaux et sociétaux, de violences et/ou de problèmes divers de dépendances par exemple :

- en mettant en réseau ces acteurs au niveau du territoire du GAL, notamment via l'échange de bonnes pratiques et la mutualisation de moyens.
- en répertoriant les services et professionnels existant sur le territoire dans le réseau ; en renforçant les collaborations, les conventions de services et l'ancrage local avec ces structures et professionnels du territoire et hors territoire.
- en aidant les travailleurs sociaux à se doter de nouveaux outils d'analyse et de communication ainsi que d'une expertise nouvelle dans l'accueil, l'accompagnement et la réorientation des personnes soumises à un risque d'exclusion sociale et/ou présentant des problèmes de santé mentale (notamment les problématiques liées aux assuétudes).
- en répondant aux propres besoins des travailleurs sociaux confrontés en première ligne à des situations difficiles en leur offrant des espaces d'échange et de réflexion (via des supervisions par exemple).

Niveau d'études demandé

- Master / licence en psychologie
- Formation complémentaire souhaitée
- Expérience utile exigée (à préciser)



083/670.341
083/670.340

GAL Pays des tiges et chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D
B 5340 Gesves



www.tiges-chavees.be
www.facebook.com/gal.tigeschavees





Responsabilités, tâches et résultats attendus

Le/la chargé(e) de mission est responsable de la mobilisation des partenaires du projet, de la mise en œuvre du projet, de la réalisation des actions et de l'atteinte des résultats. A ce titre, il/elle est le/la responsable du projet, sous la responsabilité du coordinateur du GAL.

Les actions à mener dans le cadre du projet et les tâches à effectuer sont décrites dans l'annexe ci après (description de projet).

Compétences et connaissances requises

- Sensibilité sociale
- Expérience dans le domaine de la santé mentale ou autres domaines en lien avec le projet
- Capacité d'adopter une approche multidimensionnelle d'une problématique et de mener un projet thématique (prévention de l'exclusion sociale) en lien avec les autres projets menés par le GAL
- Capacité à mobiliser les bonnes personnes ressources
- Connaissance du territoire, des acteurs locaux et des acteurs institutionnels
- Compétence en gestion de projets
- Capacité à se remettre en question
- Sens de la communication tant avec les acteurs du secteur social (CPAS) qu'avec les autres publics cibles identifiés
- Sens de la communication écrite : rédaction de rapports, d'outils de promotion, de fiches d'information, etc.
- Sens de la communication orale : animation de réunions avec différents types de publics, interventions en public, etc.
- Compétences en matière de gestion administrative et financière liée à la gestion de projet (rédaction de rapports d'activités, respects des instructions et délais fixés par le pouvoir subsidiant, respect des procédures de mise en concurrence, contact avec les collaborateurs et sous-traitants éventuels, etc.)
- Intérêt pour les différentes thématiques du GAL
- Esprit d'équipe
- Organisation, rigueur, ouverture d'esprit
- Informatique : bureautique
- Véhicule et permis B

Expérience

Nous recherchons un(e) candidat(e) disposant au minimum d'une expérience professionnelle de 3 ans.



083/670.341
083/670.340

GAL Pays des tiges et chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D
B 5340 Gesves



www.tiges-chavees.be
www.facebook.com/gal.tigeschavees





Aspects administratifs

- Mi temps (19 heures/semaine)
 - Contrat de 3 ans
-

Nous vous proposons :

- Un travail intéressant et varié au sein d'une équipe pluridisciplinaire menant des projets innovants
- Des objectifs valorisants qui contribuent à améliorer la qualité du cadre de vie des communes d'Assesse, Gesves et Ohey
- Une autonomie dans votre travail et une prise de responsabilités
- Une ambiance de travail conviviale et professionnelle
- Un salaire équivalent au barème 4.2 sur l'échelle de la CP 329/02

Pour être valable, votre candidature (lettre de motivation, CV et extrait de casier judiciaire) doit nous parvenir, **par courrier postal**, pour le **lundi 6 mars 2017**, au plus tard, à l'adresse suivante :

GAL Pays des Tiges et Chavées
c/o M. Xavier Sohet
9D, rue de la Pichelotte
5340 Gesves

En complément, vous pouvez l'adresser par mail, à l'attention de M. Xavier Sohet, coordinateur :
xavier.sohet@tiges-chavees.be



083/670.341
083/670.340

GAL Pays des tiges et chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D
B 5340 Gesves



www.tiges-chavees.be
www.facebook.com/gal.tigeschavees



Annexe : Description du projet « Action sociale »

Objectifs du projet

L'objectif général est double.

Il s'agit d'une part de professionnaliser plus encore l'action des travailleurs sociaux :

- en mettant en réseau ces acteurs au niveau du territoire du GAL, notamment via l'échange de bonnes pratiques et la mutualisation de moyens.
- en répertoriant les services et professionnels existant sur le territoire dans le réseau ; en renforçant les collaborations, les conventions de services et l'ancrage local avec ces structures et professionnels du territoire et hors territoire.
- en les dotant de nouveaux outils d'analyse et de communication ainsi que d'une expertise nouvelle dans l'accueil, l'accompagnement et la réorientation des personnes soumises à un risque d'exclusion sociale et/ou présentant des problèmes de santé mentale (notamment les problématiques liées aux assuétudes).
- en répondant aux propres besoins des travailleurs sociaux confrontés en première ligne à des situations difficiles en leur offrant des espaces d'échange et de réflexion (via des supervisions par exemple).

Il s'agit d'autre part de pouvoir répondre, en tant que « structure relais », à des besoins de la population actuellement non rencontrés en matière d'information et d'accompagnement face à des situations problématiques d'isolement, de perte de repères familiaux et sociétaux, de violences et/ou de problèmes divers de dépendances.

Publics cibles

Les publics cibles potentiels sont de trois ordres :

- Les bénéficiaires du CPAS et leurs proches, dont les réfugiés ;
- Des personnes confrontées des difficultés, notamment en lien avec :
 - o Le vieillissement ;
 - o Le décrochage scolaire ;
 - o La mono-parentalité ;
 - o La recherche d'emploi ;
 - o La formation et l'orientation professionnelle ;
 - o Etc.
- Les travailleurs sociaux eux-mêmes, dans le cadre de leurs missions.

Actions prévues et résultats attendus

Le projet prévoit l'engagement d'un(e) psychologue à mi temps pendant trois ans. Cette personne sera basée au sein même du GAL mais travaillera en étroite collaboration avec les 3 CPAS, afin d'être en contact régulier avec les assistantes sociales. Une localisation « en-dehors des locaux » doit par ailleurs favoriser la prise de contacts avec les nouveaux publics qui ne s'adressent pas ou pas encore au CPAS.

Les actions qui lui seront confiées porteront notamment sur les aspects suivants :

a) L'accompagnement des travailleurs sociaux

- L'accompagnement psychologique des travailleurs sociaux confrontés à des situations complexes et difficiles à gérer sur le plan émotionnel, dans leur cadre professionnel.
- L'organisation d'interventions entre les travailleurs sociaux, avec supervision extérieure, afin d'échanger les bonnes pratiques, prendre du recul par rapport à certaines situations et se sentir soutenus dans leur travail quotidien. Ces inter-victions seraient organisées aussi bien au sein de chacun des CPAS (plusieurs services) qu'entre les 3 CPAS.
- La formation des acteurs sociaux afin qu'ils puissent à l'issue du projet financé par le GAL intégrer mieux encore la dimension psychologique dans leur travail au quotidien et disposer de nouveaux outils pour répondre à leurs propres besoins en la matière.

b) Le réseautage et la mobilisation des ressources disponibles

- Inventaire des collaborations extérieures existantes et/ou facilement mobilisables (sur le territoire du GAL et/ou dans les réseaux avec lesquels les CPAS travaillent déjà)
- Création de lieux d'échange de bonnes pratiques entre acteurs sociaux des CPAS des trois communes partenaires et services extérieurs
- Inventaire des psychologues du territoire disposés à collaborer avec les CPAS pour l'accompagnement psychologique des publics cibles identifiés
- Elaboration de nouvelles conventions avec des services existants sur des thématiques spécifiques (ex : lutte contre les assuétudes, prévention suicide)
- Renforcement des collaborations avec les médecins généralistes, infirmiers à domicile et psychologues intervenant sur le territoire du GAL

c) L'information et la sensibilisation

- L'organisation de séances d'informations à destination des travailleurs sociaux sur des thématiques identifiées comme prioritaires, en collaboration avec les partenaires identifiés. A titre d'exemples :
 - o Les assuétudes
 - o Les violences conjugales
 - o L'hospitalisation à domicile,...
- L'information et la sensibilisation pour les publics cibles identifiés, et leurs proches, sur la problématique des assuétudes notamment et de la santé en général en adaptant systématiquement les moyens de communication, en particulier pour :
 - o Les aînés (en maison de repos d'une part et les autres d'autre part)
 - o Les jeunes en décrochage
 - o Les familles mono-parentales



- Les demandeurs d'emplois
- La participation active à des lieux d'écoute, au travers notamment des maisons communautaires, mais aussi sous de nouvelles formes qui restent à créer précisément pour les aînés qui ne fréquentent pas ces maisons communautaires.

d) L'accompagnement individuel en première ligne

Même si ce n'est pas l'objectif prioritaire du projet, la personne engagée pourrait réaliser, dans certains cas particuliers, et à la demande des travailleurs sociaux uniquement, quelques accompagnements individuels « en première ligne » des publics cibles dont le besoin en la matière a été détecté et qui en font la demande. Dès que possible, la réorientation de la personne vers une structure ou un professionnel spécialisé devra avoir lieu. Certaines thématiques bien précises et « nouvelles » pour les travailleurs sociaux (ex : accueil des réfugiés) pourraient faire l'objet d'une attention plus particulière.



083/670.341
083/670.340

GAL Pays des tiges et chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D
B 5340 Gesves



www.tiges-chavees.be
www.facebook.com/gal.tigeschavees

